

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION HARIBO HALLOWEEN
--

L'utilisation de l'application téléchargeable via Apple Store et Google Play (ci-après dénommé l'« Application ») éditée par la société HARIBO, SA, immatriculée au RCS de Marseille sous le n° 572 149 169 au capital social de 4 000 000 € dont le siège social est situé au 67 BD DU CAPITAINE GEZE 13014 MARSEILLE (ci-après dénommée « HARIBO») est soumise aux présentes conditions générales d'utilisation (ci-après dénommées les « CGU »). Toute personne accédant à l'Application est considérée comme utilisateur (ci-après dénommée l'« Utilisateur »).

HARIBO et l'Utilisateur sont ci-après dénommées individuellement la « Partie » et ensemble les « Parties ».

L'Application permet d'accéder à des animations de confiserie en réalité augmentée et à des offres promotionnelles.

Toute utilisation de l'Application implique obligatoirement l'acceptation sans réserve, par l'Utilisateur, des CGU dont il déclare avoir pris connaissance et les avoir expressément acceptées en cochant, au moment de son inscription, la case « *je reconnais avoir pris connaissance des Conditions d'Utilisation de l'Application, les comprendre et déclare les accepter* » réservée à cet effet.

ARTICLE 1 - INFORMATIONS RELATIVES A L'APPLICATION

Titulaire de l'Application : HARIBO, SA, immatriculée au RCS de Marseille sous le n° 572 149 169 au capital social de 4 000 000 € dont le siège social est situé au 67 BD DU CAPITAINE GEZE 13014 MARSEILLE, prise en la personne de ses représentants légaux en exercice.

Directeur de la Publication : Monsieur Jean-Noël Michel, Directeur marketing.

ARTICLE 2 - OBJET

Les CGU ont pour objet de définir les droits et obligations d'HARIBO et de l'Utilisateur dans le cadre de l'accès à l'Application et de l'utilisation qui en est faite.

ARTICLE 3 - MODALITÉS D'UTILISATION ET D'ACCÈS

3.1. Description de l'Application

L'Application permet à l'Utilisateur un accès à :

- Des animations de confiserie en réalité augmentée,
- Une boutique en ligne.

3.2. Modalités d'accès au Application

L'Application est téléchargeable gratuitement sur smartphone iOS ou Android, respectivement via Apple Store et Google Play

Elle permet aux Utilisateurs d'accéder à des animations de confiserie en réalité augmentée et à des offres promotionnelles.

L'accès à l'Application nécessite pour l'utilisateur de disposer d'une configuration telle que mentionnée au plus tard au moment du téléchargement, ainsi que l'accès par l'Utilisateur à un réseau de télécommunications lequel est fourni par un opérateur de télécommunications sous la seule responsabilité de l'Utilisateur.

L'Utilisateur est seul responsable de son activité sur l'Application.

ARTICLE 4 - RÈGLES DE CONDUITE

Pour avoir accès à l'Application, l'Utilisateur s'interdit tout comportement qui pourrait porter atteinte à l'image d'HARIBO ou à un ou plusieurs autres Utilisateurs.

L'Utilisateur s'interdit notamment :

- D'usurper l'identité d'un tiers, d'un autre Utilisateur ou encore de se faire passer pour un employé ou un représentant d'HARIBO;
- D'avoir recours au piratage, au « *spamming* », au « *fishing* », au « *flooding* » (saturation) ou encore à toute autre action malveillante à l'égard d'HARIBO et des autres Utilisateurs.

ARTICLE 5 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'Application, les éléments composant l'Application et les produits présentés sur l'Application sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle, à savoir notamment le droit d'auteur et/ou le droit des marques et/ou le droit des dessins et modèles et/ou le droit des brevets d'invention dont HARIBO serait titulaire.

L'Application, les éléments composant l'Application et les produits présentés sur l'Application sont donc la propriété exclusive d'HARIBO.

Les œuvres protégées reproduites sur l'Application, et dont HARIBO ne serait pas le titulaire des droits, ont fait l'objet d'une autorisation expresse et préalable de reproduction de la part des tiers titulaires des droits.

HARIBO consent à l'Utilisateur un droit d'usage privé, non collectif et non exclusif de l'Application à des fins de consultation. Toute autre utilisation est constitutive de contrefaçon et sanctionnée au titre du Code de la propriété intellectuelle, et ce, sauf autorisation préalable et expresse d'HARIBO.

L'Utilisateur reconnaît donc que, en l'absence d'autorisation préalable, expresse et écrite d'HARIBO, toute copie totale ou partielle et toute diffusion ou exploitation d'un ou plusieurs des éléments visés ci-dessus, même modifiés, sera susceptible de donner lieu à des poursuites judiciaires menées à son encontre.

De façon générale, l'Utilisateur s'engage à ne pas porter atteinte de quelque manière que ce soit aux produits, ni à en faire un usage impropre qui discréditerait ou dévaloriserait directement ou indirectement HARIBO et/ou ses produits et/ou son image.

ARTICLE 6 - MISE A JOUR DE L'APPLICATION

HARIBO peut considérer nécessaire de mettre à jour ou de réinitialiser certains paramètres de l'Application et de ses éléments.

Ainsi, HARIBO se réserve notamment le droit de faire évoluer l'Application, notamment en mettant à disposition de nouvelles fonctionnalités, ou en modifiant ou supprimant certaines fonctionnalités.

Ces mises à jour, réinitialisations, évolutions sont susceptibles d'empêcher temporairement l'Utilisateur d'accéder à l'Application et/ou d'entraîner une modification de l'architecture de l'Application et de ses éléments, ce que l'Utilisateur reconnaît expressément, la responsabilité d'HARIBO ne pouvant pas être engagée à ce titre.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITÉ

Hormis les cas spécifiques abordés dans le présent article, la responsabilité d'HARIBO ne peut être engagée que dans les conditions de droit commun.

HARIBO est tenu à une seule obligation de moyens dans le cadre de la mise à disposition de l'Application et ne saurait en aucun cas être responsable de toute perte, préjudice, dommage direct ou indirect, de quelque nature que ce soit, résultant de la gestion, l'utilisation, l'exploitation, d'une interruption ou d'un dysfonctionnement du Application.

L'Utilisateur reconnaît qu'HARIBO ne peut en effet en aucun cas garantir que l'Application satisfera à des exigences de performance ou qu'elle fonctionnera sans discontinuité ou sans bogue.

Si HARIBO s'aperçoit de l'existence d'un dysfonctionnement ou d'un bogue relativement à l'Application ou à l'un de ses éléments, ou s'il en est informé par un Utilisateur, alors HARIBO fera ses meilleurs efforts pour corriger ces dysfonctionnements ou bogues.

En tout état de cause, HARIBO ne peut en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects résultant du non respect par l'Utilisateur des CGU, d'un mauvais fonctionnement de l'Application ou de ses éléments, d'une modification ou d'une altération de l'Application par un Utilisateur, ou encore de toute atteinte qui serait portée à l'Application ou à ses éléments.

La responsabilité d'HARIBO ne pourra pas être engagée en cas de survenance d'un cas de force majeure. Sont notamment considérés comme des cas de force majeure : catastrophe naturelle, grève, conflits sociaux, état de guerre, tremblement de terre, feu, explosion, intervention des autorités gouvernementales, détérioration du réseau internet ou du réseau téléphonique.

ARTICLE 8 - STIPULATIONS GÉNÉRALES

8.1. Indivisibilité

Dans le cas où une stipulation des CGU était déclarée invalide, nulle ou inapplicable par un tribunal ou un arbitre, cette disposition est modifiée afin de la rendre applicable et efficace au plus près de ce qu'avaient voulu les Parties. Si un tribunal ou un arbitre déclare la disposition modifiée invalide, illégale, nulle ou inapplicable, la validité, la légalité et l'applicabilité des autres stipulations des CGU n'en seront pas affectées.

8.2. Intégralité de l'accord

Les CGU constituent l'accord intégral, entier et exclusif entre les Parties au regard de l'utilisation de l'Application et annule et remplace tout contrat ou accord antérieur, qu'il soit écrit ou verbal, ayant le même objet.

8.3. Modifications des CGU

HARIBO se réserve le droit de modifier, compléter ou remplacer les stipulations des CGU, avec effet à la date de la mise en ligne des nouvelles CGU sur le Application, ou par toute autre forme de notification.

8.4. Renonciation

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre Partie, à l'une quelconque des obligations visées aux CGU, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

ARTICLE 9 - RÈGLEMENT DES LITIGES

Les CGU sont régies par le droit français.

En cas de contestation sur l'interprétation, l'exécution et la réalisation de l'une quelconque des stipulations des CGU, l'Utilisateur se rapprochera du service clientèle d'HARIBO avec lequel il tentera de trouver une solution amiable.

A défaut de règlement amiable, les Parties attribuent compétence exclusive au tribunal compétent dans le ressort de la Cour d'appel du domicile d'HARIBO, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires, en référé ou par requête.